Résumé de l'intervention

Séance 1 des modèles européens diversifiées de gouvernance et de gestion de l'eau : exemple de l'agence de l'eau Adour-Garonne

Grâce à leurs périmètres, les agences de l'eau, créées par la loi sur l'eau de 1964 à l'échelle des 6 grands bassins hydrographiques métropolitains, sont des remparts à une fragmentation de la gestion de l'eau à une échelle administrative. A titre d'exemple, l'agence de l'eau Adour Garonne couvre 1/5ème de la France, 3 régions et 26 départements en tout ou partie.

La gouvernance de l'eau est en amélioration constante sur le territoire aux différentes échelles et à ce titre les usages de l'eau non économiques seront mieux représentés dans la composition des comités de bassin à leur renouvellement en 2021. La précédente évolution avait notamment intégré les représentants de l'agriculture biologique.
Notre comité de bassin est composé de différentes commissions spécialisées dont les commissions territoriales par grand bassin versant ou à l'échelle des nappes profondes.
Ses 8 commissions territoriales définissent actuellement de manière collégiale avec les acteurs du territoire des stratégies territoriales pour mettre en oeuvre le SDAGE au plus près du terrain sous le pilotage du secrétariat technique local qui comprend l'agence, l'EPTB concerné (Etablissement public territorial de Bassin tels que l'Institution Charente, EPIDOR,…) et les services de l'état (DDT(M) ou DREAL).

Cette gouvernance multipartenariale s'effectue aux différentes échelles de gestion qui s'imbriquent telles des poupées gigognes dans l'objectif d'être opérationnel en tenant compte des enjeux globaux tel que le changement climatique :

- commissions territoriales pour les grands axes,
- Commissions Locales de l'Eau (CLE) à l'échelle des bassins couverts par des SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) : l'objectif du SDAGE 2022-2027 est que tout le grand sud-ouest en soit couvert,
- Bassins de gestion à des échelles plus fines dotés de plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT) élaborés conjointement par l'agence, la DDT(M), les animateurs de SAGE et techniciens rivières concernés.

90 % de notre territoire est couvert par des structures gestionnaires des cours d'eau (berges, ripisylve, continuité écologique) dotées de techniciens rivière et l'agence incite fortement sur le plan technique et financier au travers de son 11ème programme d'intervention, les collectivités à gérer l'eau à l'échelle des bassins versants en entier.

Afin de relever le défi du bon état des eaux, la coopération multipartenariale est recherchée aux échelles les plus pertinentes telles que les aires d'alimentation des captages d'eau potable.
L'agence de l'eau Adour-Garonne publie régulièrement des appels à projets incitatifs favorisant l'innovation tel que l'AAP développement de filières agricoles à bas niveau d'impact.
Notre politique d'aide favorise également la coopération solidaire avec les pays des Sud.

Marie-Claire Domont
marie-claire.domont@eau-adour-garonne.fr

europa

Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe

COLLOQUE 2020

LES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'EAU EN EUROPE : ENTRE FRAGMENTATION ET INTÉGRATION

Séance 1 des modèles européens diversifiées de gouvernance et de gestion de l’eau : exemple de l’agence de l’eau Adour-Garonne

Marie-Claire Domont

Les agences de l’eau : remparts contre la fragmentation

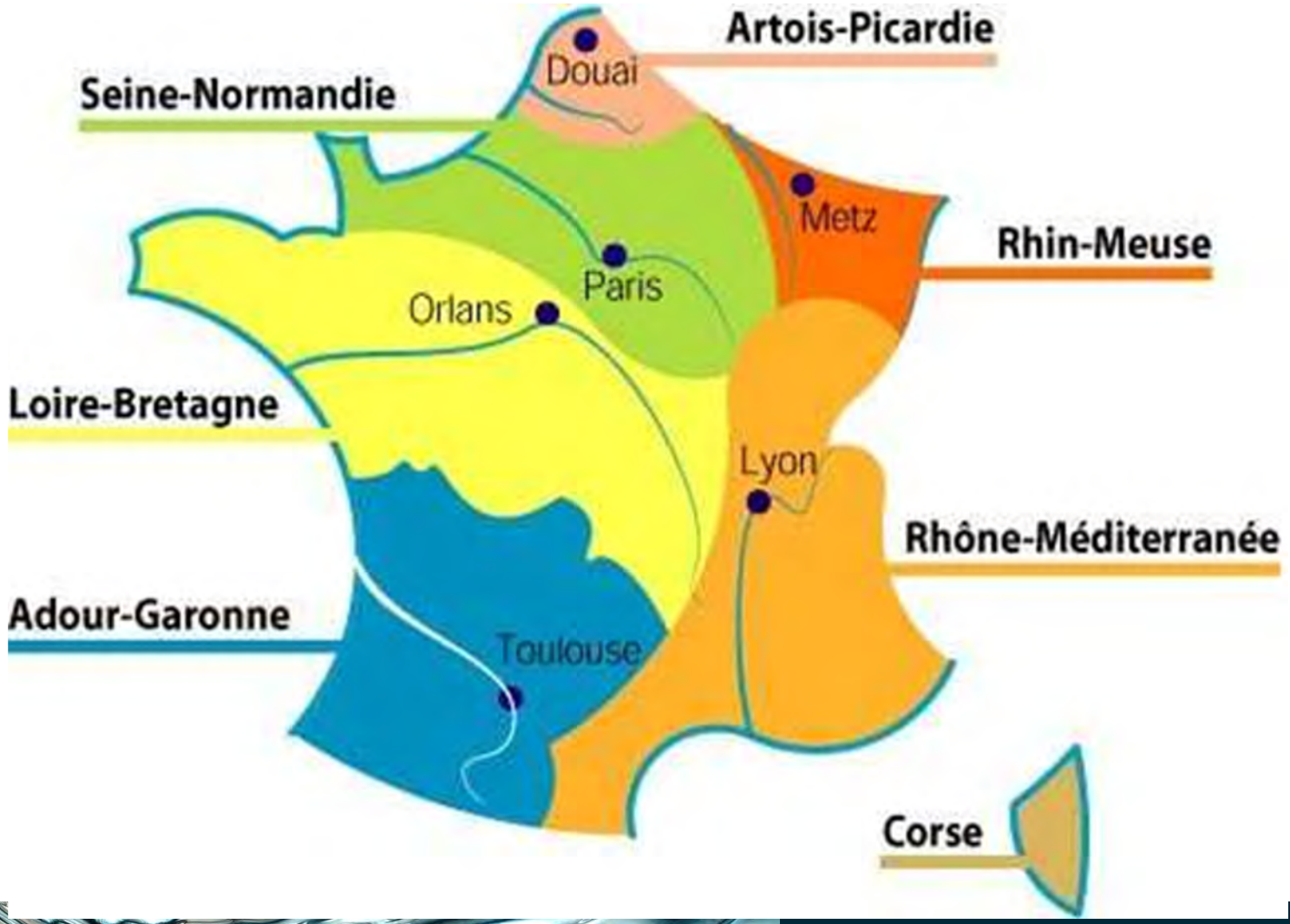

Les agences de l'eau : remparts contre la fragmentation

- 118 000 km² (1/5ème du territoire métropolitain)
- 7,6 millions habitants (+ 50 000 /an)
- 3 régions, 26 départements
- 6 900 communes
  - Forte ruralité (2/3 ont – de 500 habitants)
  - Métropolisation : Toulouse, Bordeaux

120 000 km de cours d'eau, 650 km de littoral

Amélioration constante de la gouvernance

schémas d’aménagement et de gestion des eaux et commissions locales de l’eau

› **Objectif 2027 : 100 % territoire couvert**

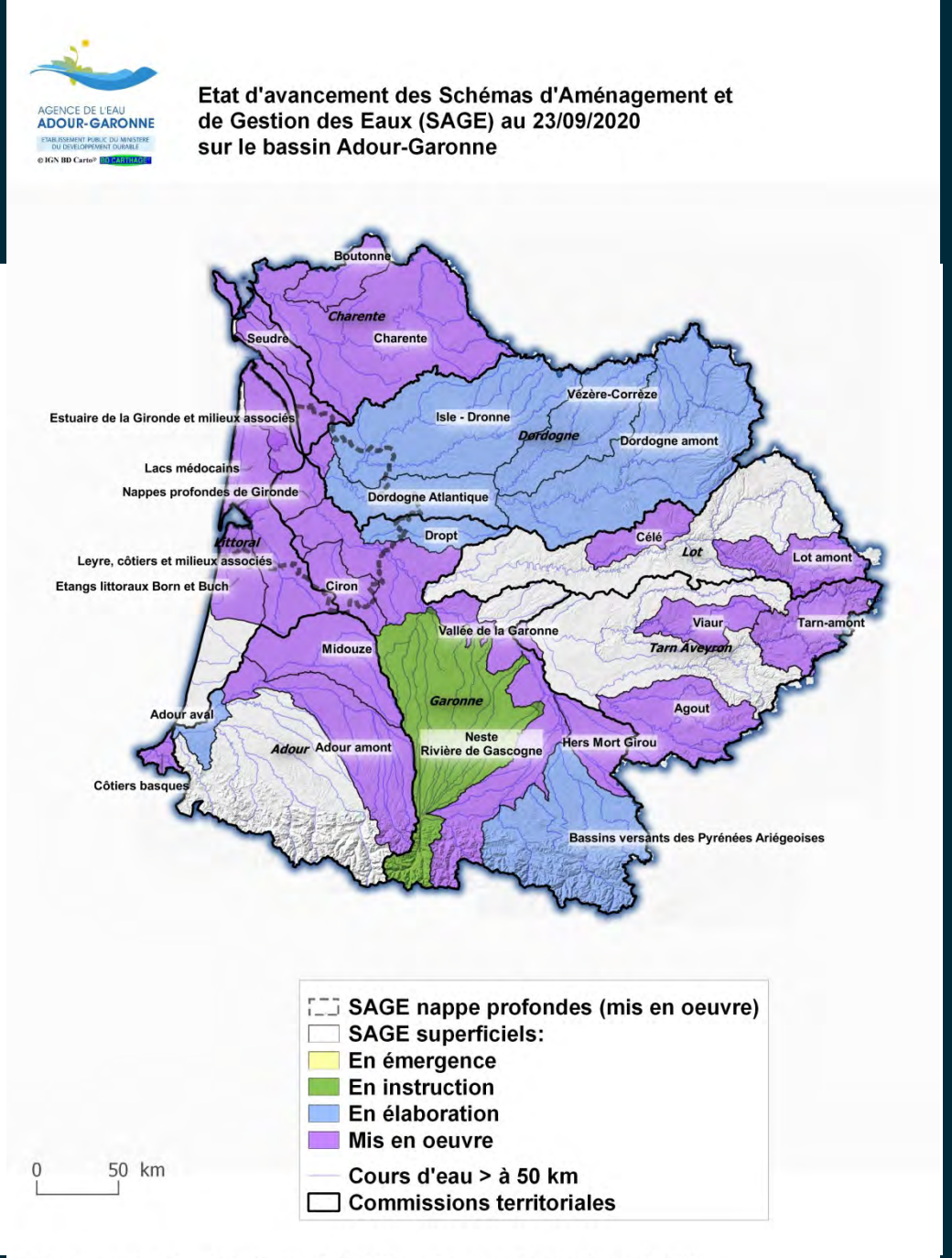

Gouvernance multi-partenariale aux différentes échelles

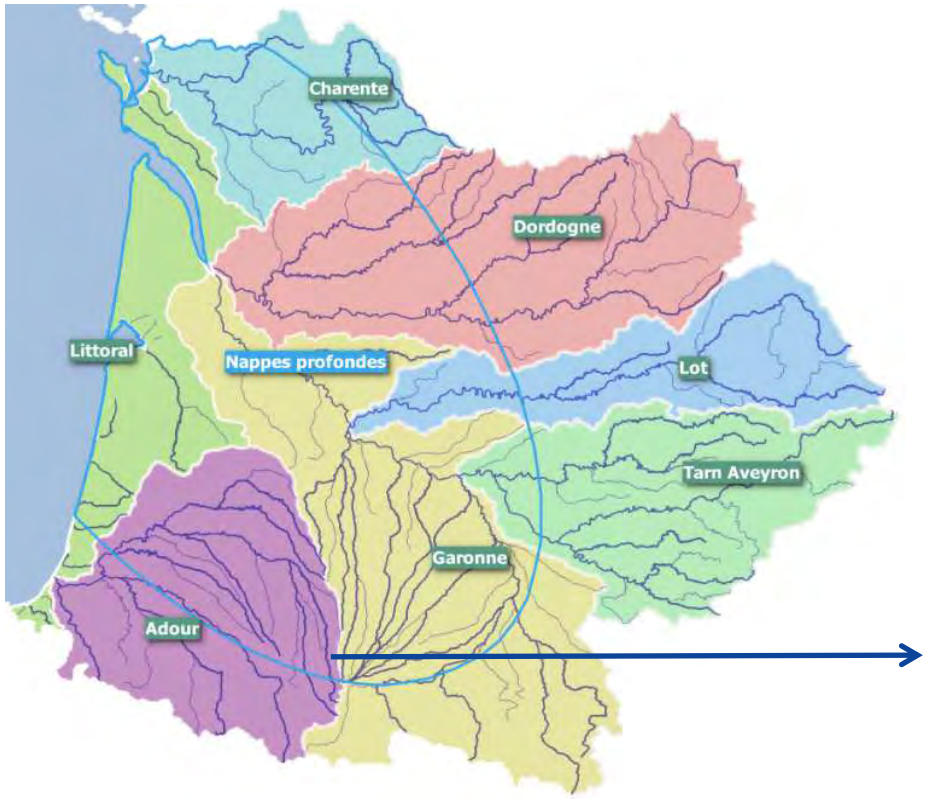

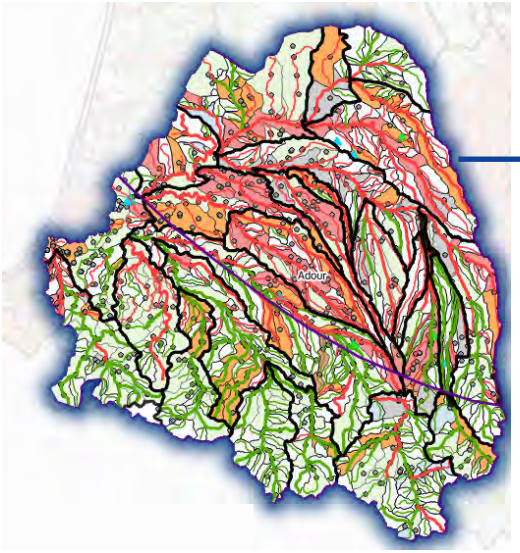

Coopération accrue pour une approche intégrée du cycle de l'eau et convergence sur les objectifs de bon état

- **Incitation technique et financière forte des collectivités à gérer l'eau à l'échelle des bassins versants : 90 % du territoire couvert par des structures gestionnaires des cours d'eau**
- **incitation des villes à désimpermabiliser, rapprochement des acteurs de l'eau et de l'urbanisme, AAP villes et territoires intelligents : Guide eau et urbanisme, mission Aménag'eau, partenariats avec les agences d'urbanisme, les architectes, …**
- **plans d'actions multithématiques sur les captages AEP : actions foncières, développement de nouvelles filières économiques**

Coopération accrue pour une approche intégrée du cycle de l'eau et convergence sur les objectifs de bon état

- **Travail collaboratif : par exemple pour l'élaboration du dernier état des lieux 600 personnes consultées 12 000 avis recueillis, stratégie par grand bassin co-construite (Agence, Etat, EPTB)**
- **Entente pour l'eau entre les Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, l'Etat et l'Agence pour relever le défi du changement climatique signée en 2018**
- **Coopération internationale : AAP en cours**